

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 12 septembre 2012 à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,

M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,

M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,

M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion,

M. Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieux,

Mme Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que mesdames la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay, et la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque.

Sont absents monsieur Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux ainsi que madame Nadine Ethier, directrice des opérations.

# 1. <u>BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</u>

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum.

CA 12-09-12-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Marc-André Léger** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h 17.

Proposition adoptée.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 12-09-12-02

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

### 3. PROCÈS-VERBAUX

### 3.1. SUIVI DES RÉSOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur le directeur général fait un bref suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

# 3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2012 : ADOPTION

CA 12-09-12-03

Il est proposé par monsieur Marc-André Léger, appuyé par madame Marie-Claude Nichols et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.

### 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS



5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-09-12-04

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-09-12.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-09-12, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

**5.1.2. ACHATS** 

5.1.2.1. SERVICES PROFESSIONNELS POUR UN ARCHITECTE DE DONNÉES POUR LA GÉOMATIQUE : ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES

CONSIDÉRANT le déploiement des services de géomatique offerts par la MRC aux municipalités de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'augmentation des données à gérer et leur intégration dans notre système informatique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'organiser les données afin d'améliorer la flexibilité et la complexité des requêtes;

CONSIDÉRANT QUE les sommes peuvent être utilisées à même le surplus accumulé non réservé;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-09-12-05

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'autoriser**, auprès de la firme *Larochelle Groupe Conseil*, l'acquisition d'une banque d'heures pour les services d'un architecte de données pour un montant maximal de six-mille-trente-six dollars (6 036,00 \$) incluant toutes les taxes applicables.

Proposition adoptée.

5.1.3. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

Aucun sujet traité.

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

Aucun sujet traité.

5.3. BÂTIMENT

Aucun sujet traité.

#### 6. **COMMUNICATIONS**





# 7.1. POSTE DE COMMIS À LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE : OCTROI D'UN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

CONSIDÉRANT QU'une employée de la cour municipale régionale sera en congé de maternité du 31 août 2012 au 2 septembre 2013;

CONSIDÉRANT les besoins du service;

CONSIDÉRANT QUE l'employée a travaillé à titre de commis à la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges sur le projet extranet au courant de l'été 2012;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 12000 141;

POUR CES MOTIFS.

CA 12-09-12-06

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'octroyer** un contrat de travail à durée déterminée à madame Geneviève Bisson, à titre de commis à la cour municipale régionale, soit du 4 septembre 2012 au 30 août 2013 ou à la date de retour de l'employée en congé de maternité, 35 heures par semaine, selon la classe 1, échelon 1, de la convention collective et **d'autoriser** le directeur général ou le directeur général adjoint à signer le contrat.

Proposition adoptée.

### 8. SÉCURITÉ

#### 8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

#### 8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

#### 8.2.1. NOUVELLE RÉGIONALE : MISE EN COMMUN DE RESSOURCES

Monsieur le directeur général informe les membres de la nouvelle régionale qui touche la sécurité incendie. Les municipalités de Saint-Clet, Saint-Polycarpe et Rivière-Beaudette ont engagé deux ressources communes, l'une à titre de directeur du service des incendies, monsieur Michel Bélanger et la seconde à titre de technicienne en prévention des incendies, madame Marlyn Gauthier.

La MRC va envoyer une lettre de félicitations aux municipalités concernées pour ce grand pas qui s'inscrit dans le respect et l'esprit du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

#### 8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

#### 9. COUR MUNICIPALE



#### 10. ENVIRONNEMENT

#### 10.1. COURS D'EAU

### 10.1.1. MONTÉE CHOISY: TRANSPORT DE TERRE: ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT la politique relative à la gestion des cours d'eau en vigueur dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT la demande de nettoyage du cours d'eau Montée Choisy, en date du 17 juin 2011;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour effectuer les travaux de creusage et d'entretien du cours d'eau Montée Choisy à Rigaud a été adjugé le 23 mai 2012 à l'entreprise Béton Laurier inc. au montant de trente-huit-mille-cinq-cent-vingt-cinq dollars et soixante-dix-huit cents (38 525,78 \$) avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont débuté en août 2012;

CONSIDÉRANT QUE la firme BMI Experts-Conseils inc. a demandé un ajustement au devis pour des travaux supplémentaires de transport de déblais en dehors de la zone de travaux;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux supplémentaires de transport de déblais sont estimés à quatorze-mille dollars (14 000,00 \$) avant les taxes applicables selon l'estimation produite par la firme BMI Experts-Conseils inc.;

CONSIDÉRANT la politique de gestion contractuelle de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la modification est accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

CONSIDÉRANT QUE l'ordre des soumissionnaires n'est pas affecté par cette modification:

CONSIDÉRANT QU'une entente a été convenue avec la firme BMI Experts-Conseils inc. pour que celle-ci assume une partie des frais, soit un montant de quatre-mille dollars (4 000,00 \$) avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 46002 419;

POUR CES MOTIFS.

CA 12-09-12-07

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'entériner** la modification au contrat initial avec l'entreprise *Béton Laurier inc.* pour des travaux supplémentaires de transport de déblais en dehors de la zone de travaux dans le cadre des travaux d'entretien du cours d'eau Montée Choisy pour un montant de quatorze-mille dollars (14 000,00 \$) avant les taxes applicables.

Proposition adoptée.

### 10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

### 10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



### 11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE : RÈGLEMENTS NUMÉRO 17-91-24 ET 18-91-09

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 17-91-24 et 18-91-09 de la municipalité de Saint-Polycarpe indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CE MOTIF,

CA 12-09-12-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **que** le comité administratif **émette** les avis de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 17-91-24 et 18-91-09 de la municipalité de Saint-Polycarpe.

Proposition adoptée.

### 12. <u>INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)</u>

Aucun sujet traité.

### 13. PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT (PIDA)

#### 13.1. RENCONTRE DU 13 SEPTEMBRE AU PAVILLON WILSON

Monsieur le préfet rappelle aux membres la présentation du projet d'énoncé de vision stratégique 2012-2032 de développement durable qui se tiendra le jeudi 13 septembre 2012 à 19 h au Pavillon Wilson de Coteau-du-Lac.

## 14. <u>DÉVELOPPEMENT</u>

### 14.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun suiet traité.

#### 14.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

#### 15. CULTURE

# 15.1.ÉDITION 2013 DES SEIGNEURIALES : APPUI À LA DEMANDE DU MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

CONSIDÉRANT QUE le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges désire présenter au gouvernement fédéral une demande de subvention pour l'édition 2013 des Seigneuriales;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de subvention doit être accompagnée d'une confirmation d'appui d'une municipalité ou d'une MRC mentionnant le montant de la contribution financière à l'événement;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges a accordé une subvention au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges pour les Seigneuriales s'élevant à huit-mille dollars (8 000 \$) en 2011 et à huit-mille-deux-cent-cinquante-six dollars (8 256 \$) en 2012;



POUR CES MOTIFS.

CA 12-09-12-09

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu **d'autoriser** le directeur général et secrétaire-trésorier à remplir le formulaire de confirmation d'appui de la MRC à la demande de subvention fédérale du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et **d'accorder** une aide financière de huit-mille-deux-cent-cinquante-six dollars (8 256 \$) au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges conditionnelle à l'approbation de cette demande dans le cadre de l'adoption du budget 2013.

Proposition adoptée.

#### 16. AFFAIRES NOUVELLES

# 16.1. SALON DE L'EMPLOI DE VAUDREUIL-SOULANGES : STATISTIQUES 2011

Monsieur le directeur général fait le dépôt des statistiques 2011 du Salon de l'emploi de Vaudreuil-Soulanges.

### 16.2. CEGEP GÉRALD-GODIN : DEMANDE D'APPUI

Monsieur le directeur général fait part d'une correspondance reçue du CEGEP Gérald-Godin demandant un appui concernant une demande faite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour offrir le programme de DEC en soins infirmiers.

Les membres ne donneront pas suite à la demande. Il serait pertinent que le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Vaudreuil-Soulanges se prononce sur la demande.

# 16.3. TABLE RÉGIONALE SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AU PÉTROLE : INVITATION À DEVENIR MEMBRE

CONSIDÉRANT la demande du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour être membre de la nouvelle Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole;

CONSIDÉRANT l'importance des sujets traités à cette table en matière environnementale;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-09-12-10

Il est proposé par monsieur Claude Pilon, appuyé par monsieur Jean Lalonde et résolu de nommer madame Anne Fortier, agente de développement en environnement, comme membre de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole afin de représenter la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Proposition adoptée.

# 16.4. ORIENTATION 10 : COMITÉ PARAMÉTROPOLITAIN : NOMINATION

Monsieur le directeur général fait part d'une correspondance de la MRC Haut-Richelieu reçue le 29 août 2012 invitant la MRC à nommer monsieur le préfet afin de siéger sur le comité paramétropolitain concernant l'orientation 10.

CA 12-09-12-11

Il est proposé par monsieur Claude Pilon, appuyé par madame Gaëtane Legault et résolu de nommer monsieur Robert Sauvé, préfet de la MRC, afin de représenter la MRC de Vaudreuil-Soulanges sur le comité paramétropolitain de la MRC Haut-Richelieu.

Proposition adoptée.



### 17. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

### 18. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS</u>

Aucune question n'a été soulevée lors de la période de questions allouée aux citoyens.

### 19. <u>CLÔTURE DE LA SÉANCE</u>

CA 12-09-12-12

Il est proposé par monsieur Claude Pilon, appuyé par madame Gaëtane Legault et résolu que la séance soit levée à 14 h 38.

Proposition adoptée.

ROBERT SAUVÉ

Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN

Directeur général